

Le maire Vaillancourt a offert 10 000 \$ comptant à Serge Ménard

Mise à jour le mardi 16 novembre 2010 à 12 h 11 HNE

4 PARTAGES   +  

Le reportage de Christian Latreille

Après plus d'un an d'enquête, Radio-Canada a appris que le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, a offert illégalement 10 000 \$ comptant au candidat péquiste Serge Ménard en 1993. Dans une entrevue exclusive, M. Ménard, député du Bloc québécois, déclare qu'il a immédiatement refusé cet argent.

Serge Ménard était un criminaliste réputé lorsqu'il a fait le saut en politique. En 1993, il a quitté le droit et s'est présenté pour le Parti québécois dans Laval-des-Rapides. C'est lors de cette élection partielle qu'il a rencontré Gilles Vaillancourt dans son bureau à l'hôtel de ville.

« Là, il m'a présenté une enveloppe dans laquelle il m'a dit qu'il y avait 10 000 \$ et que c'était une contribution à ma caisse électorale. »

— Serge Ménard

Serge Ménard se souvient qu'avant de lui offrir l'argent, le maire Vaillancourt l'a fait passer à une petite table dans son bureau. « C'était une enveloppe. Elle n'était pas brune, elle était blanche. Elle était à moitié ouverte quand il l'a présentée sur le bureau. Il y avait vraiment une liasse de billets de différentes couleurs. Je voyais des billets roses. J'ai l'impression qu'il y avait des billets de mille », raconte l'ex-ministre de la Justice.

L'entrevue intégrale de Serge Ménard

Il affirme avoir été estomaqué par la proposition du maire de Laval et avoir immédiatement refusé :

« J'ai fait tout de suite : "Écoutez, monsieur le maire, vous connaissez la loi électorale. Les dons sont limités à 3000 \$ et doivent être faits par chèque. Si vous voulez contribuer à ma caisse, faites-moi un chèque et votre nom sera publié." [...] C'était le chemin vers une corruption plus grande éventuellement et que je perdrais mon indépendance. »

Ce refus a créé un malaise entre les deux hommes, selon M. Ménard : « Il s'est mis à trembler. Il est devenu très, très rouge. Je me souviens, la sueur perlait sur son front. Il était très mal à l'aise. »

M. Ménard dit qu'il n'a pas pensé, sur le coup, à remettre l'argent à la police. « Je n'y ai pas pensé sur le coup. Et pour moi, l'important, c'était de refuser [...] L'important, et c'est ce que je m'étais toujours mis dans la tête en pensant à la politique, c'est que moi, on ne me corromprait pas, et que, par conséquent, la première fois qu'on me présente de l'argent comptant, je dis non », souligne-t-il.

Serge Ménard admet qu'il a regretté à plusieurs reprises de ne pas avoir dénoncé Gilles Vaillancourt à la police.

« [J'accepte d'en parler aujourd'hui] parce que vous me l'avez demandé et que vous le saviez », dit-il.

Une autre enveloppe

Il n'est pas le seul politicien à avoir refusé de l'argent comptant du maire Gilles Vaillancourt. Selon nos sources, le maire de Laval a aussi offert plusieurs milliers de dollars dans une enveloppe à l'actuel député libéral de Vimont, Vincent Auclair.

L'offre du maire au jeune candidat libéral a aussi eu lieu au bureau de Gilles Vaillancourt à l'hôtel de ville au printemps 2002 lors d'une élection partielle. Selon nos informations, Vincent Auclair a aussi refusé l'argent sur-le-champ.

Gilles Vaillancourt nie les informations

Dans un communiqué publié lundi soir par son bureau, le maire Vaillancourt nie les allégations de Serge Ménard.

« M. Vaillancourt tient à préciser que c'est M. Ménard qui lui a demandé de l'appuyer lors de sa première campagne électorale dans une circonscription de Laval et qu'il lui a plutôt suggéré de se tourner vers des sympathisants du Parti québécois », peut-on lire dans le communiqué.

Selon le communiqué, le maire de Laval « se questionne sur les motivations véritables qui pourraient amener un ex-ministre de la Sécurité publique et de la Justice, 17 ans après une prétendue illégalité, à faire de telles déclarations. »

Enfin, « M. Vaillancourt déplore ces allégations odieuses qui entachent sa réputation ».

De son côté, le gouvernement Charest a indiqué qu'il réagira mardi.

Le Mouvement lavallois veut une enquête

La chef du Mouvement lavallois Lydia Aboulian, qui entend se porter de nouveau candidate à la mairie de Laval lors des prochaines élections municipales, a immédiatement réagi à la suite de la diffusion du reportage.

« C'est très décevant de savoir qu'il y a une nouvelle comme ça qui vient de sortir. Les résidents de Laval ont fait confiance [et] ils sont dirigés par un homme qui prétend être un homme de parole. Alors, le Mouvement lavallois exige une enquête publique sur le financement des élections. »

Elle a également exigé le retrait immédiat du maire Vaillancourt en attendant les résultats de cette enquête.

Mme Aboulian s'était présentée en 2009 aux élections municipales contre Gilles Vaillancourt, mais elle avait été défaite et aucun des 21 candidats de son parti n'avait obtenu de siège.

EN COMPLÉMENT

MONTRÉAL

[HYPERLIEN](#) - L'opposition réclame une enquête publique



MONTRÉAL

VIDEO - Vincent Marissal, chroniqueur politique à *La Presse*, analyse l'impact de ces révélations.



MONTRÉAL

VIDEO - Christian Latreille présente des extraits de l'entrevue.



MONTRÉAL

VIDEO - Pascal Robidas a obtenu des réactions à Laval.



MONTRÉAL

VIDEO - Bertrand Hall dresse le portrait du maire.



Important Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la netiquette. Bonne discussion !

Connexion | [S'inscrire](#)

0 Commentaires



Écrire un commentaire ici

Les plus récents ▼

<ul style="list-style-type: none"> Accueil Grands titres International Régional Politique Économie Sports Arts et divertissement Santé Techno Science Alimentation Insolite Réflexion Plaisirs 	<ul style="list-style-type: none"> Audio • Vidéo Dossiers Interactif Blogues Webfictions Conditions météo Conditions routières Conditions de ski Concours Témoins 	<ul style="list-style-type: none"> Télévision et radio ICI Radio-Canada Télé ICI Radio-Canada Première ICI Musique Autres sites ICI Tou.tv ICI Musique ICI RDI Radio Canada International ICI Artv ICI Explora Jeunesse CBC.ca Archives Partenaires Sirius TV5 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources À propos de CBC/Radio-Canada Aide à la navigation Boutique Radio-Canada Comment soumettre un projet Communiqués Contenus éducatifs - Curio Emplois Foire aux questions Hyperliens de référence Mises au point Nos coordonnées Publicité Services français de Radio-Canada Signalétique Transparence et responsabilisation Vente d'archives Vidéodescription 	<ul style="list-style-type: none"> Centre des membres Baladodiffusion Cyberlettre Fils RSS Mon profil MP3 en direct Services mobiles Widgets ICI Radio-Canada.ca en page d'accueil
---	---	---	---	---